

CONSEILS AUX ENTREPRENEURS

ÉDITION – Numéro 9

- Diffusé le 10 juin 2020 à 11 h 45 -



PRÉPARER LA SCÈNE

Une entreprise culturelle au Québec, c'est une entreprise comme les autres, sauf que :

- Tous saluent l'importance symbolique du milieu culturel; vous êtes importants pour nous, vous êtes nos artisans et créateurs qui nous divertissent, nous émeuvent et nous font grandir.
- Le financement de vos projets est souvent difficile; vous avez appris à réaliser de grandes choses avec de petits moyens.
- Dans un petit marché comme le nôtre, même vos succès sont éphémères; les nouveaux projets doivent se suivre à un rythme effarant.
- À moins d'un immense succès, les aides gouvernementales sont essentielles pour tenir votre bateau à flot.
- Vos festivals, événements et spectacles sont la « locomotive » de notre industrie touristique; hôtels restaurants et bars sont des lieux déserts lorsque vous êtes confinés.
- Peu de gens mesurent le succès de vos projets par leurs profits; pourtant ce sont les profits qui assurent votre pérennité.
- Vos employés, les artistes, sont connectés sur les sentiments et émotions de leur entourage voire de la nation. Ils sont l'âme de notre peuple.

Le gouvernement du Québec annonçait le 1^{er} juin 2020 une aide substantielle supplémentaire de 289 M\$ afin de relancer les différents secteurs culturels, soit plus de 400 M\$ depuis le début de la pandémie.

L'enveloppe est déterminée : son mode de distribution ne l'est pas encore.

MALLETTE

Avec vous, là où ça compte

Chaque entreprise culturelle doit se préparer **maintenant** :

1. **Créez**, si ce n'est pas déjà fait, ou **révissez vos projets existants** afin d'être prêt à les présenter. Tout indique que le gouvernement veut activer le secteur culturel par la réalisation de projets et non par le financement d'équipements.
2. **Explorez vos réseaux**. Trouvez des partenaires financiers si vous n'êtes pas capables de tout mener seul afin de proposer une structure financière saine pour vos projets.
3. **Déterminez quelle sera la structure corporative optimale** pour réaliser vos projets : vous ne pouvez pas être empêtrés dans la paperasse lorsqu'il sera temps de « pitcher ».
4. **Mettez à jour vos livres comptables et votre reddition de comptes** aux différents intervenants gouvernementaux. Vous devez être fin prêt à fournir les informations comptables et financières requises. Vous deviez l'être également pour l'obtention de subventions et d'aides des programmes généraux canadiens!
5. **Révissez vos besoins de trésorerie** afin de tenir compte des coûts additionnels occasionnés par la situation entourant la COVID-19. Faites appel au soutien temporaire du fonds de roulement nouvellement mis en place par la SODEC et contactez votre institution financière.

Évidemment, tout ceci n'est qu'un exercice préparatoire puisque nous ne savons pas encore comment seront distribuées les aides. C'est pourtant essentiel, car nous croyons que le dernier acte se produira... dès le lever de rideau!

NOUS RESTONS À L'AFFÛT POUR VOUS,
EN COULISSE PRÈS DE VOUS.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller ou associé de Mallette de votre région parmi nos 30 bureaux
Pour de plus amples renseignements : mallette.ca/nous-joindre